



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

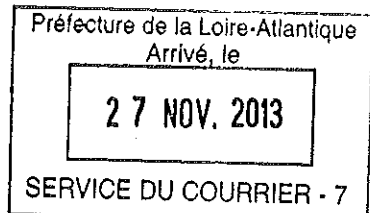
Le Délégué Territorial

Dossier suivi par Ludovic CLENET
Téléphone : 02.40.80.14.83
l.clenet@inao.gouv.fr

N/Réf. : JB/IC : 2013-29

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement. Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien.

Communes de LA ROUXIERE et MAUMUSSON.



Le Directeur de l'INAO

à

Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination et du
Management de l'Action Publique
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
6 quai Ceineray
BP 33515
44 035 NANTES CEDEX 1

A l'attention de Madame Lydie BOURGINE

Vertou, le 14 novembre 2013

Vous nous avez consultés sur un dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien, présenté par la SAS « FERME EOLIENNE DE LA SAUGERE » située sur les communes de La Rouxière et de Maumusson (44).

Ces communes sont incluses dans l'aire géographique de l'AOC « Maine Anjou ». Pour information, elles font aussi partie des aires de production des IGP « Cidre de Bretagne ou Cidre breton », « Bœuf du Maine », « Farine de blé noir de Bretagne – Gwinizh Du Breizh », « Oie d'Anjou », « Volailles d'Ancenis » et de l'IGP viticole « Val de Loire ».

Le site concerné par ce projet est situé le long de la D28 à égale distance de La Rouxière et de Maumusson dans un secteur agricole caractérisé par un système de polyculture faisant une large place aux prairies et aux cultures fourragères en lien avec les ateliers d'élevage laitiers qui sont prédominants sur le secteur. Les quatre aérogénérateurs auront une puissance nominale totale de 9,2 MW et une hauteur totale de 119,33 mètres.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'AOC « Maine Anjou » pas plus que les IGP concernées.

Pour le directeur et par délégation
Le Délégué Territorial Adjoint

Thierry Fabian

Copie : DDTM 44

INAO - Unité Territoriale Ouest

SITE DE NANTES
CHÂTEAU DE LA FREMOIRE
44120 VERTOU
TEL : 02 40 80 14 81 / TELECOPIE : 02 40 80 30 10
www.inao.gouv.fr